

## Des riverains redoutent une urbanisation massive

La construction de 500 nouveaux logements est contestée par les riverains du quartier du Haut-Sancé.

Certains sont venus s'exprimer, à nouveau, devant les élus du conseil municipal. Pour eux, le projet de Zone d'aménagement concerté (Zac) est « disproportionné », car il vient s'ajouter aux 600 logements privés déjà construits et qui viennent d'être livrés.

### « Doubler le nombre de logements existants »

« Cela revient à doubler le nombre de logements existants, alors que nous sommes l'un des rares quartiers de Rennes avec une mixité équilibrée », ajoute un porte-parole, en regrettant le manque d'équipements publics, les insuffisances en matière de transport. Il propose un bus en site propre, voire un prolongement de la ligne de métro.

Ces habitants préfèrent un projet de dimension plus modeste, avec 300 nouveaux logements. Face à ce qu'ils décrivent comme « l'emballement et l'agressivité de l'urbanisme à Rennes », ils ont également remis une pétition de 1 000 signatures « pour demander l'ouverture d'un débat public sur la densité et la cohérence des quartiers ».

Sébastien Sémeril, le premier-adjoint, leur a répondu en rappelant que ce projet de 500 nouveaux loge-



Un porte-parole s'est exprimé devant le conseil municipal, au nom des riverains du Haut-Sancé.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

ments a été voté à l'unanimité du conseil municipal. « Avec 108 équivalents logements par hectare, il s'agit d'une densité normale, d'une programmation raisonnable. »

Toujours selon lui, « Rennes est reconnue pour son modèle de l'habitat : les contraintes sont d'accueillir à des prix raisonnables tout en évitant de consommer des terres agricoles ».

La maire, Nathalie Appéré, a indiqué pour sa part que la pétition allait permettre d'inscrire ce point à l'ordre du jour du prochain conseil municipal, en juin, conformément à la Charte de la démocratie locale. « Nous n'allons pas découvrir ce sujet, il a

déjà fait l'objet de trois années d'études dans le cadre du Plan local d'urbanisme, de deux grandes concertations, d'une enquête publique en cours. »

Pour Amélie Dhalluin, « les Rennais, inquiets et en mal de démocratie, nous disent leur frustration d'avoir cru à la concertation alors qu'il ne s'agissait que d'information ».

L'élue d'opposition n'hésite pas à parler de « concertation verticale » sans écoute de la part de la majorité. « Cela coince tant sur le fond que sur la forme », dit-elle en parlant du dossier du Haut-Sancé.

O. B.